

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Lettre-au-Ministre-a-la-veille-des-assises-de-la-maternelle>



école & société

Lettre au Ministre à la veille des assises de la maternelle

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 26 mars 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Plusieurs organisations dont le SE-Unsa ont pris l'initiative d'adresser au ministre de l'Éducation nationale une « Lettre ouverte » qui se situe clairement dans la ligne historique de « l'école maternelle à la française » en veillant à son approfondissement, ses mises à jour et ses équilibres internes.

Monsieur le Ministre de l'Éducation,

Des assises de l'école maternelle sont organisées. Sans doute s'agit-il de faire un état des lieux de l'existant et présenter les leviers d'amélioration. C'est pourquoi, nous, représentants des personnels, de parents et d'associations qui constituons la communauté éducative, devons participer à la réflexion. Nous avons une analyse et un projet pour l'école maternelle qui repose sur les réalités de terrain. L'école n'est pas un sujet qui doit être traité dans l'entre soi mais qui doit prendre en compte les approches plurielles et être mis en débat avec celles et ceux qui la font vivre.

Pour nous l'Ecole Maternelle, est une école à part entière, école première où l'on apprend ensemble !

L'école maternelle doit être une école bienveillante et exigeante. Souvent lieu de la première socialisation hors de la famille et lieu de la première rencontre des familles avec l'institution scolaire, elle est avant tout un milieu où l'on grandit en apprenant avec les autres.. Les apprentissages y sont multiples et complexes, permettant le développement de chaque enfant. Les enseignant.e.s, les ATSEM, les AESH et l'ensemble des interventions des personnels qualifiés et experts prennent en compte les multiples dimensions du développement de l'enfant et mettent en place des modalités spécifiques d'apprentissage. Les enseignant.e.s s'assurent de la construction des savoirs par une évaluation des acquisitions fondée sur une observation continue et attentive des réussites et des progrès de chaque élève.

Le langage, dont la place essentielle a été réaffirmée dans le programme de 2015, est à la fois le produit et la source de ces apprentissages. C'est bien à l'école maternelle que les élèves sont amenés à construire un nouveau rapport au langage, pour communiquer mais aussi parler et penser le monde.

Les parents ne s'y trompent pas, ils manifestent à l'école maternelle soutien et confiance, et y scolarisent massivement leurs enfants. Entre la crèche et l'école élémentaire, l'école maternelle doit prendre toute sa place et défendre sa spécificité. Pour cela elle doit offrir un cadre sécurisant à tous les enfants, leur renvoyer un regard positif, créer les conditions d'une égalité d'accès au savoir, permettre l'activité intellectuelle grâce à l'action et au langage pour élaborer leur pensée.

Le rôle de l'école maternelle est fondamental pour garantir la réussite de tous les élèves.

Tout au long du cycle 1, se construisent des savoirs être et savoir-faire essentiels pour un développement harmonieux de chaque enfant et de ses capacités à entrer dans les apprentissages de l'école maternelle et de la suite de leur scolarité. L'Ecole s'appuie sur le principe fondamental que tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser.

Des recherches nationales montrent la corrélation entre scolarisation précoce et réussite future. La scolarisation à 2 ans est un facteur de réussite notamment pour les enfants les plus éloignés de la culture scolaire. Mais cela suppose des adaptations matérielles et temporelles, des moyens et une pédagogie prenant en compte les besoins et le développement des très jeunes enfants. Les conditions d'accueil doivent donc répondre à ces exigences.

Gratuite, l'école maternelle bien que non obligatoire, exige une feuille de route ambitieuse. Elle a aussi besoin de stabilité pour confirmer son rôle essentiel dans la réussite de toutes et tous. Cela nécessite un investissement de l'Etat et des collectivités locales.

Lettre au Ministre à la veille des assises de la maternelle

C'est en agissant sur les effectifs par classe, la formation de tous les personnels, l'aménagement des espaces et du temps, le maintien de contenus d'apprentissages exigeants dans tous les domaines, le développement de la relation aux familles, la présence effective des réseaux d'aide (RASED), la complémentarité des personnels que nous ferons grandir encore l'école maternelle.

C'est cette ambition partagée que nous souhaitons porter dans le cadre des assises de la maternelle.

Isabelle Racoffier présidente de **I'AGEEM**

Liliana Moyano présidente de la **FCPE**

Isabelle Lardon, secrétaire du **GFEN** et *Jacques Bernardin*, président du **GFEN**

Agnès Joyeux, membre du CA collégial de **I'ICEM-pédagogie Freinet**

Claire Le Calonnec, secrétaire générale d'**Interco-CFDT**

Stéphane Crochet, secrétaire général du **SE-Unsa**

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du **Sgen-CFDT**

Regis Metzger, *Arnaud Malaisé*, *Francette Popineau* secrétaires généraux du **SNUipp-FSU**

Didier Bourgoïn, secrétaire général du **Snuter-FSU**